



BIOCONVIVIUM



Actes du colloque
18-19 octobre 2012



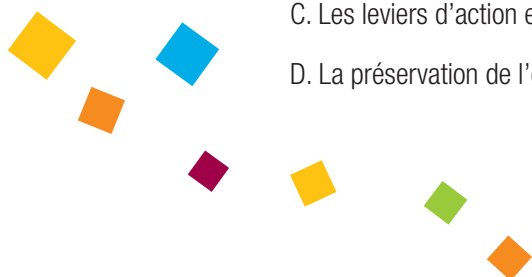
LE DÉPARTEMENT

La Drôme,
1^{er} Département bio de France

www.ladrome.fr

Sommaire

Edito	3
Introduction	4
Bioconvivium Restitution	6
 1. La bio en France : un bilan mitigé	8
A. Des importations en recul	5
B. Une croissance de l'offre jugée insuffisante	9
C. Une demande présente malgré la crise	9
D. Equilibre offre-demande : le bon élève rhônalpin	10
 2. Les raisons de l'implantation du bio sur un territoire	10
A. Le contexte historique et géographique	10
B. Le poids du facteur économique	11
C. L'impulsion des politiques publiques	11
 3. La bio : un futur qui s'écrit à plusieurs mains	12
A. Des incertitudes sur l'avenir, sources d'angoisses	12
B. Vers une bio à plusieurs vitesses	12
C. Bataille autour des prix	13
D. Plusieurs bio, plusieurs horizons	16
 4. Comment la bio influe sur l'évolution des territoires et de l'agriculture	18
A. Pourquoi une influence est possible sur les territoires	18
B. Les collectivités locales ont un rôle central à jouer	18
C. Les leviers d'action en dehors des politiques publiques	21
D. La préservation de l'environnement : un exemple de transfert réussi	22



Edito

Organisée par le Département de la Drôme, premier département bio de France, la première édition de Bioconvivium s'est déroulée, à Valence, les 18 et 19 octobre 2012. Une manifestation innovante, des rencontres et débats autour d'une question majeure : **« Comment la bio participe-t-elle à l'évolution d'un modèle agricole et économique d'un territoire ? »**

Grâce aux retours d'expériences, aux témoignages et analyses des acteurs et experts du Bio, le débat sur l'avenir de la bio été riche, sans tabous, à un moment stratégique, puisque la France commence à réduire ses importations de produits bio et que la consommation croît toujours. La production, la transformation et la distribution des produits bio se développent, les questions des prix de la bio et des modèles de développement pour l'avenir sont centrales. Il convient d'y apporter des réponses pertinentes, accompagnées d'orientations pour le court et moyen terme.

Chercheurs, scientifiques, spécialistes et représentants des professionnels agricoles et de l'agroalimentaire, agence bio, collectivités et acteurs des territoires... 200 participants venus toute la France ont répondu présents, soulignant l'importance et l'utilité d'un tel rendez-vous.

Dans la Drôme, en fédérant les acteurs locaux, grâce à des politiques publiques innovantes au plus près des réalités du terrain, notre volonté est de continuer à être un territoire leader.

Nous espérons que les actes de ces rencontres vous permettront de retrouver la diversité des échanges et des points de vue, et par-là même d'enrichir votre propre réflexion pour agir.

Très bonne lecture.

Didier GUILLAUME

Président du Conseil général de la Drôme

Vice-président du Sénat

Pierre COMBES

Vice-président du Conseil général de la Drôme

Chargé de l'agriculture, du développement rural et du tourisme

Depuis les années 1970, la Drôme cultive la filière bio pour se placer aujourd'hui au premier rang national du secteur. Agriculture, agroalimentaire, entretien, cosmétique et bien être... les activités présentes sur le département sont variées et témoignent du dynamisme local en bio.

Si la Drôme est reconnue pour son excellence en agriculture, notamment dans le domaine de l'arboriculture et de la viticulture, elle occupe le haut du palmarès en matière bio. **Avec 933 exploitations bio et 31992 hectares consacrés à l'agriculture biologique** (soit 14,4% de la surface agricole utile pour 3,5% en moyenne nationale), **la Drôme est la 1^{er} Département bio de France**. Elle est aussi en tête avec **1528 hectares de vergers bio** (abricots, noix, pêches, nectarines...) soit 10% des surfaces nationales de la production de fruits bio. Elle est également **le 1^{er} département pour l'élevage bio de chèvres**.

700 000 litres de lait bio sont produits dans la Drôme, dont une partie de la production sert à la fabrication de fromages comme le Picodon, le Bleu du Vercors Sassenage ou encore le Saint Félicien et le Saint Marcellin.

Sur les 235 000 oliviers drômois, 5% sont cultivées en bio.

La Drôme compte de 2512 hectares de vignes bio, utilisées à la fabrication de vins rouges, blancs, rosés et mousseux.

La Drôme est leader mondial pour la production et la transformation de Plantes à Parfums aromatiques et Médicinales. Avec 1/3 de la surface nationale consacrée à la production bio de PPAM (1486 hectares), la Drôme occupe également le 1^{er} rang métropolitain. **Plus de 50 espèces de plantes aromatiques sont ainsi cultivées** en agriculture biologique sur le territoire qui compte aussi la présence de :

- 7 entreprises bio cosmétiques
- le 1^{er} centre de recherche bio créé par l'Oréal
- l'association Cosmebio qui décerne l'agrément bio pour les produits cosmétiques. Le label, né en 2002 de la collaboration d'une dizaine de laboratoires engagés dans l'élaboration d'un cahier des charges d'une cosmétique éthique, fait autorité en la matière.

250 préparateurs et transformateurs de produits bio (PPAm, fruits et légumes, vins, viandes/volailles, produits laitiers et céréaliers, plats préparés...) ainsi que **58 distributeurs** complètent la filière bio drômoise. 30 boulangers pâtisseries travaillent par exemple de manière artisanale à base d'ingrédients issus de l'agriculture biologique pour des dégustations gourmandes : pognes, suisse, saint genix, pain du randonneur, chocolats bio... Sans compter les nombreux chefs locaux qui s'attachent à utiliser les produits bio drômois pour une cuisine inventive et savoureuse.

ZOOM SUR AGRILocal : une innovation du Département de la Drôme pour soutenir les producteurs locaux et encourager les circuits courts

Convaincu que la commande publique pour l'approvisionnement de la restauration collective peut jouer un rôle essentiel dans la structuration et le renforcement des filières locales, le 1^{er} Département bio de France, a développé un outil novateur, simple et interactif, qui encourage la pratique des circuits courts de proximité baptisé « Agrilocal ».

Véritable innovation, le site internet www.agrilocal.fr permet une mise en relation simple et immédiate entre producteurs locaux et acheteurs publics, sans intermédiaire. Soutien direct aux producteurs drômois, Agrilocal crée du lien sur le territoire et développe une nouvelle solidarité locale.

Un dispositif original, performant et simple d'utilisation

Agrilocal n'est pas un annuaire en ligne. C'est un site de mise en relation directe entre acheteurs et fournisseurs. Il offre une photographie instantanée des produits disponibles grâce à une base de données exhaustive géoréférencée des fournisseurs.

En quelques clics l'acheteur accède à l'offre du territoire et visualise immédiatement sur une carte l'implantation géographique des producteurs potentiels, sur un périmètre qu'il a lui-même établi (rayon de 10, 20, 30 km...).

Chaque producteur drômois peut disposer également d'une page personnelle afin de mettre en valeur ses produits et son entreprise.

Agrilocal permet une connexion instantanée dans le respect du code des marchés publics, entre l'acheteur et le fournisseur, et intègre les règles de la commande publique (transparence de la procédure, mise en concurrence, égalité du traitement des concurrents).

Porté par le Département de la Drôme, en partenariat avec la Chambre d'Agriculture, le dispositif Agrilocal est destiné, dans un premier temps, aux gestionnaires des collèges pour favoriser l'approvisionnement des restaurants scolaires en produits locaux de saison. Après une phase expérimentale dans 2 collèges drômois, le Département de la Drôme étend progressivement son application avec les collèges volontaires. Responsable de la restauration collective des collèges publics, le Conseil général de la Drôme est le tout premier utilisateur d'Agrilocal.

Avec cet outil, le Département de la Drôme entend garder sa longueur d'avance initiée avec l'opération Manger mieux, manger bio dans les collèges et jouer pleinement son rôle d'animateur économique sur les territoires.

Initié en 2004, le programme « Manger mieux, manger Bio » développé dans les restaurants scolaires, a permis de sensibiliser élèves et parents à l'importance de menus équilibrés. Une attention particulière apportée à la composition des menus, élaborés à base de produits frais, locaux et de saison, **avec en moyenne 25 % de produits issus de l'agriculture biologique (objectif 2012). Les collèges de Nyons et de Chabeuil dépassent déjà cet objectif avec 33%.**

Pour réussir les objectifs MMMB, il est nécessaire de travailler en simultané sur les tarifs des repas et le coût des denrées, la politique d'achat, la lutte contre le gaspillage et le grammage, la sensibilisation des élèves et des familles, ainsi que donner les conditions de travail adéquates au personnel de restauration (formations, aménagements et équipements des cuisines).

- 1^{er} département français pour le nombre d'agriculteurs en agriculture biologique
- 1^{er} département français avec 14,4% de la surface agricole utile
- Un territoire bio d'excellence
- 93 producteurs labellisés AB
- 250 transformateurs
- 58 distributeurs commercialisant du bio

Bioconvivium - Restitution

Lors d'un repas, il faut parfois attendre le moment du dessert pour que se dessinent des divergences de vue entre les convives. Celui qui réunissait les participants du Bioconvivium à l'issue de la première journée en a donné une illustration. C'est à l'heure du dernier plat que l'une des tables s'est animée. On s'est interrogé, on s'est opposé : quelle place pour la logique économique dans le développement de filière bio ? La rentabilité doit-elle primer ? Il s'agissait, en somme, de savoir si le monde du bio était un secteur comme les autres... Un secteur régi par une offre, une demande, un marché... Ou au contraire, un domaine à préserver, relevant d'une éthique renvoyant aux fondements mêmes de la bio, et dont la vocation aurait été de bâtir une société différente, bien au-delà du simple fait agricole. Au fond, l'objet de cette querelle feutrée de fin de repas était sans doute le sujet d'opposition le mieux partagé dans le monde du bio.

On aura pu le constater tout au long du Bioconvivium : le mouvement bio parle à plusieurs voix. Voilà une situation parfois vécue comme un handicap à l'heure d'impulser une dynamique, tant les différences de sensibilité -mais aussi d'intérêts entre maillons de la filière- peuvent sembler nombreuses. « *Nous avons du mal à arriver sur des consensus sur certaines thématiques* », reconnaissait ainsi Magalie Jost, l'administratrice d'Interbio Pays de la Loire, association regroupant tous les acteurs de la filière. Dans le même temps, cette controverse permanente est également une force pour le secteur. Il apparaît bouillonnant, en perpétuel questionnement, en remise en cause permanente. C'est l'une de ses caractéristiques principales. Le passage en bio peut signifier le grand retour de l'agronomie sur la ferme, il implique aussi une réflexion continue, autant sur ses pratiques que sur la raison d'être de la démarche bio.

Lors de son intervention, le grand témoin du Bioconvivium, le journaliste et essayiste Hervé Kempf résumera fort bien cette donne : « *Tout au long de cette journée, se sont entremêlées des préoccupations de professionnels, techniques, économiques, de production, et des questions beaucoup plus globales, plus intellectuelles, de valeurs* ». C'est d'ailleurs cette spécificité qui fait que tout un pan du bio ne veut pas se vivre comme une simple branche économique de l'agriculture. Il estime que sa démarche lui impose une exigence morale qui renvoie à son histoire, construite en opposition au « système en place ». C'est à ce titre que Patrick Mundler, enseignant-chercheur à l'ISARA, estime que « *les filières bio souhaitent souvent faire mieux en terme de partage de la valeur ajoutée car l'équité fait partie des principes reconnus par l'IFOAM* ».





En organisant le Bioconvivium, le Conseil général de la Drôme a pleinement fait sien ce goût de la discussion et du débat propre au secteur bio. Une question était au cœur de l'événement : comment la bio participe-t-elle à l'évolution d'un modèle agricole et économique d'un territoire ? Pour y répondre, l'institution a multiplié les angles d'approches, les publics visés, les supports d'échange et, finalement, les types de prise de parole.

La première journée a permis aux participants d'aller voir ce qu'est la bio au plus près du terrain, grâce à des visites de sites de production, de transformation, de distribution et de recherche. L'occasion de mesurer de façon très concrète la viabilité des solutions proposées par les acteurs des territoires pour développer leur secteur.

Quoi de plus concret, également, qu'un repas, pour donner la pleine mesure de ce que la bio peut offrir à la population ? Les congressistes ont ainsi dégusté, en soirée, des mets préparés sous la conduite du chef qui forme les cuisiniers des collèges drômois à l'usage des produits bio locaux. Et puis, bien sûr, ce colloque a donné la possibilité d'esquisser un bilan de la bio et de tracer des perspectives pour le futur.

Le premier temps de cette réflexion a été ouvert au grand public. Il a eu pour cadre une conférence donnée par Denis Lairon, directeur de recherche à l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (INSERM), sur la question de la qualité nutritionnelle et sanitaire des aliments bio. En toile de fond, cette interrogation, que nombre de consommateurs se posent : est-ce meilleur pour la santé de manger bio ?

La deuxième journée du Bioconvivium aura quant à elle été l'occasion pour tous les acteurs de la filière bio de s'interroger sur leur avenir et de pointer du doigt les facteurs de réussite de leur développement. Ce partage d'expériences mené en séance plénière comme en ateliers a permis de se pencher sur de nombreuses problématiques, en premier lieu économiques. Quel est l'état de l'offre et de la demande en bio aujourd'hui ? Quels prix pour la bio ? Comment la bio peut-elle devenir un moteur du développement local et territorial ? Il a aussi été question d'environnement, avec une réflexion approfondie sur les chemins que peut prendre la bio pour influencer l'évolution des pratiques agricoles. Une controverse finale aura enfin permis de s'interroger sur la filière elle-même et sur les choix stratégiques qui lui font face. Quelles évolutions attendre pour demain ? Parlera-t-on d'un bio ou de plusieurs bio ?

1. La bio en France : un bilan mitigé

A. Des importations en recul

Les divergences de vue peuvent se nicher partout, jusque dans l'analyse de l'état des lieux de la bio en France. La première plénière aura été l'occasion de le constater. Une plénière qui aura été l'occasion pour la directrice de l'Agence Bio, Elisabeth Mercier, de prendre le pouls du secteur. Positive et volontariste, elle a assuré que « **la bio made in France gagn[ait] du terrain** », message central de son intervention. Les approvisionnements extérieurs à la France sont en effet passés, tous produits confondus, de 38 % en 2009 à 35 % en 2012 puis 32 % en 2011. Une bonne nouvelle pour les filières françaises. Certains peuvent y voir, en certains cas, une marque d'attachement des consommateurs français pour les produits nationaux -le poids de la vox populi, défendue ardemment par Dominique Marion, le président de la Fédération nationale de l'agriculture biologique (FNAB). « *On avait voici trois ans, des importations massives de lait, a expliqué un peu plus tard, lors de l'atelier sur les prix, un transformateur du secteur laitier. Des conversions arrivaient massivement dans l'hexagone, mais au vu des coûts de production français, et des possibilités données aux étrangers de s'implanter dans les réseaux sur plusieurs années, on pensait que notre lait ne trouverait pas sa place. Et pourtant, aujourd'hui, les débouchés sont là, le consommateur a résisté !* »



Mais comme toujours dans le secteur bio, filière naissante, les bonnes nouvelles sont fragiles. Les importations baissent ? David Peyremorte, le président d'IFOAM France, a pointé un motif d'inquiétude : les équivalences accordées à la production biologique de certains pays depuis le 1^{er} juillet 2012 - onze à ce jour, « *et demain ce sera bien plus* », de la Nouvelle-Zélande au Costa Rica en passant par l'Inde et la Tunisie, où « *il y a d'énormes disparités au niveau des normes sociétales* ». Pareille procédure permet de signifier qu'une certification chez eux équivaut à celle de l'Union européenne. « *Cela peut avoir des conséquences importantes sur l'offre et entraîner de fortes concurrences* ». Derrière, ce constat se dessine toute la crainte des importations de produits à bas coûts, de « *phénomènes de dumping* », et d'asphyxie de certains producteurs français.

B. Une croissance de l'offre jugée insuffisante

Dans sa description du panorama biologique français, Elisabeth Mercier met en avant d'autres points positifs tirés du bilan du secteur, à fin 2011 : **« Le nombre de fermes bio a doublé en France depuis fin 2007, les surfaces ont augmenté de 75 % »**. La croissance du secteur a effectivement été forte ces dernières années. Le million d'hectares est franchi, et la France comptait plus de 24000 producteurs (+4 % par rapport à 2011) et plus de 12.000 opérateurs aval (+3 % par rapport à 2011) dans la filière bio mi 2012. Néanmoins, certains acteurs du bio s'inquiètent de l'évolution des courbes de conversion dans certaines filières. L'intérêt économique n'est pas forcément au rendez-vous (en grandes cultures notamment, où le secteur conventionnel est porté par des prix hauts) et le réservoir des candidats à la conversion sensibles à la démarche philosophique du bio semble se tarir. La dynamique de conversion est toutefois toujours sensible dans certaines filières comme le maraîchage ou la viticulture.

Et puis, il y a forcément un moment où doit arriver la confrontation entre les chiffres actuels du bio français et les objectifs fixés lors du Grenelle de l'environnement. **Une Surface agricole utile (SAU) en bio à 6 % était souhaitée en 2012. Elle était de 3,5% fin 2011**. Elisabeth Mercier reconnaît d'ailleurs qu'elle plaçait notre pays à proximité de la 20e place européenne. *« Mais avec un million d'hectares, nous nous trouvons, en surface, au 4e rang de l'Union »*. Quelques minutes plus tard, l'anthropologue Michel Streith reprendra la balle au bond, ironique : *« C'est sûr que par rapport à la Lettonie, nous sommes à la 4e place... »*. Avant de conclure : *« C'est un faux optimisme que de croire que la bio est très présente en France. »*



C. Une demande présente malgré la crise

C'est d'ailleurs l'un des problèmes du secteur dans l'hexagone : l'écart entre offre et demande est l'un des plus importants rencontrés dans l'Union européenne. **Car les consommateurs sont là, en temps de crise pourtant, même si, avec l'économiste Patrick Mundler, on doit reconnaître que leur comportement est difficile à appréhender**. La grande distribution l'a relevé : **« Le bio est un secteur en croissance dans une conjoncture difficile »**, note ainsi Mathieu Pecqueur, directeur Agriculture et qualité de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD). Même analyse d'Elisabeth Mercier, au regard des données statistiques de l'Agence Bio : **« Les premières tendances annoncent un taux de croissance de la bio de + 5% au premier trimestre 2012**, indique-t-elle. *Dans le même temps, la valeur de la consommation alimentaire a diminué de 1 %* ». Face à cette demande et ce marché d'ampleur (3,9 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2011), la production française a aujourd'hui encore du mal à suivre.

D. Equilibre offre-demande : le bon élève rhônalpin

Des régions s'en sortent toutefois mieux que d'autres. Rhône-Alpes, par exemple, qui occupe la première place en terme d'exploitations bio avec 2554 structures. L'étude menée par Patrick Mundler sur l'offre et la demande porte sur ce territoire. Conclusion : **« Hormis le cas de la viande, la production régionale semble couvrir la consommation »**. La région a par ailleurs pour elle d'avoir des politiques offensives de soutien au bio sur ses territoires. Des territoires qui, au vu de la diversité de leurs productions s'apparentent parfois, autre atout, à de « petites France », selon l'expression utilisée par le vice-président du Conseil général de la Drôme, Pierre Combes, pour désigner sa collectivité.

2. Les raisons de l'implantation du bio sur un territoire

Comprendre l'émergence ou non d'un courant bio et, par là, les possibilités de développement offertes au territoire autour de cette production : voilà justement une question fondamentale soulevée lors de ce Bioconvivium. Pourquoi y a-t-il des territoires bio ? Les scientifiques mettent en avant une multiplicité de facteurs pour expliquer pareille apparition.

A. Le contexte historique et géographique

« On connaît les leviers et ressources des impulsions donnés par une politique, mais l'effet de contexte a toute son importance, analyse Michel Streith, anthropologue au CNRS. Il faut pendre en compte le fait qu'un territoire donné a son histoire, sa géographie et ses réseaux. Tout cela est essentiel, c'est ce qu'on peut appeler le terreau du développement de la bio ». L'histoire d'un territoire peut donc être appelée à la rescousse pour comprendre la forte empreinte de l'agriculture biologique.

Pourquoi, ainsi, les éleveurs laitiers de l'Alsace bossue se sont-ils massivement engagés dans la filière bio quand, dans le même temps, on n'observait aucune conversion quelques villages plus loin ? Le chercheur émet l'hypothèse que l'identité forte autour de la question de l'herbe, mais aussi la force de leur autonomie, liée aux passages de plusieurs armées à travers les siècles, ont permis à ces éleveurs d'être de très bons techniciens et d'intégrer sans aucun problème les règles de l'agriculture biologique.

Dans le même sens, le président du comité de pilotage Biovallée, Jean Serret, souligne que la zone d'appellation du Picodon, fromage de chèvre AOC, en Drôme et en Ardèche, **« se confond exactement avec les territoires occupés jadis par les protestants. Quand ils sont arrivés, les catholiques leur ont interdit d'acheter des vaches, ils ont donc élevé des chèvres »**. Dans le cas de la vallée de la Drôme, l'installation dans les années 70 de néo-ruraux puis **« d'enfants de l'écologie politique »**, et leurs interactions avec les agriculteurs de souche, peuvent aussi expliquer le fort développement de la production bio - 26 % des exploitations de la Biovallée, selon Jean Serret.

B. Le poids du facteur économique

L'approche économique a bien évidemment elle aussi toute sa place pour expliquer le développement ou non de filières bio. **Prenons l'exemple des terres céréalières. Elles ne voient pas les agriculteurs se convertir en nombre. Outre la difficulté agronomique à développer certaines cultures, la faiblesse des gains économiques promis ne les y incitent pas. Résultat, les opérateurs aval ont parfois de grandes difficultés à trouver, par exemple, des blés durs et les blés biscuitiers bio.**

« Mais tout n'est pas dans la tête des agriculteurs, nuance Claire Lamine, sociologue à l'Institut national de la recherche agronomique (INRA). Les céréaliers intensifs sont aussi et surtout dans des systèmes où tout est verrouillé autour d'eux en terme de filière et de politiques publiques, c'est beaucoup de décennies de PAC derrière ». « La façon dont les habitudes et les systèmes d'aides sont intégrés par les agriculteurs en terme mental fait que le pas est très difficile à franchir pour des catégories d'exploitants se trouvant dans des systèmes dominants », confirme Michel Streith.

C. L'impulsion des politiques publiques

Soulignée par les deux scientifiques, cette importance des politiques constitue bien l'un des facteurs centraux pour expliquer l'enracinement de modèles agricoles. En conventionnel comme en bio. Si la PAC s'est progressivement parée de reflets verts, elle a longtemps poussé à l'intensification des pratiques et, par là même, a « figé » les exploitants dans des modèles dont ils auraient bien du mal à se détacher aujourd'hui. Mais la politique, peut aussi réorienter et proposer une alternative. C'est du moins ce que souhaitent dans le futur les représentants des exploitants bio, au premier rang desquels Dominique Marion, le président de la FNAB. Pour lui, aujourd'hui, le compte n'y est pas. *« Si des objectifs sont fixés et que les moyens ne sont pas mis en face, on ne peut forcément pas les atteindre »,* argumente-t-il, en référence aux souhaits prononcés lors du Grenelle de l'Environnement. Il en appelle donc à la responsabilité du politique pour impulser un essor de l'offre. L'agronome Jacques Caplat, administrateur de l'association Agir pour l'Environnement se montre encore plus clair : *« Je crois au rôle d'orientation de la politique, c'est une question de moyen pour assurer le développement d'une filière en émergence. On souhaite 20 % de la SAU en bio en 2020 ? Alors il faut 20 % des moyens alloués à l'agriculture ».*

L'importance du rôle des politiques dans l'implantation d'une filière bio est illustrée par la situation drômoise, souvent citée en exemple au cours du colloque. Saisissant un contexte favorable, les élus ont mis sur les rails une filière bio naissante pour faire de leur département le premier de France en terme de SAU (14,4 %) et de nombre d'exploitations (933). Nous le verrons dans la suite de cette restitution, ils ont, pour se faire, notamment travaillé à la mise en relation des producteurs et les acheteurs. *« Il y a eu ici une volonté très forte de la politique locale, note Claire Lamine. Elle dispose d'atouts. Ainsi, dans la vallée de la Drôme où l'agriculture bio est fortement implantée, le personnel politique et technique semble relativement stable ».*

3. La bio : un futur qui s'écrit à plusieurs mains

A. Des incertitudes sur l'avenir, sources d'angoisses

Il y a des interventions qui vous remettent les pieds sur terre, au plus près du champ, des récoltes, et des angoisses quotidiennes d'une ferme qui tente de survivre. Cela a été le cas lorsque cette agricultrice bio a pris la parole et a interpellé, en fin de journée, les participants à la controverse finale. *« Je travaille dans le secteur des légumes et j'ai vu l'évolution des prix : depuis trente ans, ils n'ont pas bougé alors que les charges ont beaucoup augmenté, a-t-elle alerté. Il faut casser à tout prix ce verrou qui fait que les gens pensent que les produits agricoles sont chers ! Ce n'est pas vrai. Les agriculteurs ont fait beaucoup d'efforts pour être compétitifs et là, nous arrivons à une impasse ! »*



Des craintes, les acteurs de la filière en ont exprimé de nombreuses au fil de la journée. Preuve que rien n'est acquis dans ce secteur bio plein de promesses, mais dont la fragilité apparaît aujourd'hui manifeste. La réaction de cet autre agriculteur, face aux appels à développer tout à la fois l'offre et la demande françaises, était, de ce point de vue, manifeste : *« Si les choses ont marché jusque là, c'est peut être parce qu'un déséquilibre entre offre et demande existe, avec une offre légèrement déficitaire, ce qui nous permet d'obtenir des prix rémunérateur »,* a-t-il analysé. Conclusion : *« Il vaudrait peut être investir sur la consommation plus que sur la production ».* Tout le monde ne souhaite donc pas, dans le secteur, un développement exponentiel de la SAU bio en France.

Dans un marché qui n'a pas trouvé son équilibre, face à des prix sur lesquels il semble pour certains si difficile d'avoir prise, les facteurs de risques sont multiples. **Agriculteurs et transformateurs ne peuvent aujourd'hui dessiner leur avenir en toute sérénité. Ils doivent composer avec des aléas extérieurs, ces fameux risques (agronomiques, économiques...). Ils se retrouvent par ailleurs en relation avec des distributeurs qui mènent une bataille pour le leadership de la filière. Et ils doivent enfin faire avec leurs divergences de vue interne qui les empêchent parfois de tracer clairement un cap.**

B. Vers une bio à plusieurs vitesses

Parmi les risques qui planent au dessus du secteur, **beaucoup d'exploitants s'inquiètent d'une « conventionnalisation du bio ».** *« C'est une tendance que j'observe, note un agriculteur drômois. Elle s'appuie sur ce que l'agriculture conventionnel a fait : simplification de la marche de l'exploitation, mécanisation, réduction du nombre d'espèces, rotations plus courtes ».* L'observation est également faite par Paul Gréco, administrateur d'Agribiodrôme. *« Je sais que des plantations d'oliviers sont menées actuellement sur le même modèle que celles de pommiers, avec des récoltes qui seront faites à la machine à vendanger »,* témoigne-t-il. De quoi, à ses yeux, entraîner un déséquilibre total de la

production oléicole bio dans les années qui viennent. **Ce que ces représentants de l'amont craignent, c'est la mise en place d'une bio à plusieurs vitesses, où l'intensification des modes de production de certains étoufferait toute une catégorie de paysans ne rentrant pas dans cette course à la productivité.** *« Des structures de ce type sont sans doute nécessaires pour alimenter le marché des grandes et moyennes surfaces, mais il faudra trouver une articulation pour permettre aux petits paysans qui s'accrochent à leur montagne et qui font de beaux paysages de continuer leur activité »,* ajoute Paul Gréco. Tout est dit : la question centrale est bien de cerner les moyens de compenser les handicaps naturels ou les écarts de productivité (que certains ont pu assimiler à des « distorsions de concurrence »). Et la solution, sortie de la bouche du même Paul Gréco, arrive quelques minutes plus tard : *« Peut-être pourrait-on avoir des aides supplémentaires pour que les petits producteurs puissent continuer à vivre ? »*

L'atelier sur les prix a été l'occasion de se pencher sur d'autres méthodes originales pour tenter d'accompagner des filières bio fragiles. Elles sont notamment le fait de l'association Bio Partenaire qui se propose de mettre une dose de durabilité dans un environnement économique instable. La structure regroupe des entreprises de transformation qui souhaitent que les normes sociales aient toute leur place dans la filière bio. *« Nous avons mis en place un label et un cahier des charges Bio Solidaire pour un prix juste »,* indique Laurence Arnod, chargée de mission à l'association. Parmi les points abordés figurent notamment un engagement dans la durée (3 ans minimum) qui offre une visibilité à l'agriculteur, mais également la mise en place d'un prix minimum calculé en fonction des coûts de production. Cette structuration de filières s'est notamment attachée à défendre la culture du tournesol. Un plan de développement a été mis en place. Une entreprise impliquée dans la démarche redéfinit chaque année les besoins avec huit organismes stockeurs. *« L'enjeu est bien de maintenir cette culture dans le Sud Est alors même que le tournesol bio français n'est pas concurrentiel sur le marché mondial, précise Laurence Arnod. Nous avons donc cherché à pérenniser cette filière moins productive avec un réel calcul du coût de la production et une valorisation des cultures de rotation. »*

C. Bataille autour des prix

Le combat pour des prix rémunérateurs

Le poids de telles initiatives prend tout son sens : il peut permettre de sauver des filières d'une mort certaine. Mais il traduit également **l'impossibilité pour l'agriculteur bio de fixer seul son prix.** Si certains exploitants sont aujourd'hui en position de force sur le marché, les producteurs qui se sont exprimés lors du Bioconvivium ont, là aussi, traduit une certaine angoisse quant à leurs marges de manœuvre. Lorsque Elisabeth Mercier donne le « la » avec, pour objectif, de *« faire en sorte que les consommateurs aient un prix juste, et que les producteurs en vivent »,* tout le monde s'accorde sur ce vœu. Mais dans la pratique, les choses peuvent être moins aisées. **La situation du bio est en cela représentative de l'agriculture tout entière, où les prix échappent à tout contrôle.** *« C'est la seule profession où le producteur ne fixe pas son prix, et où il peut même vendre en dessous du prix de revient »,* faisait remarquer le président du Conseil général de la Drôme, Didier Guillaume, dans son propos liminaire.

Et ce qui est vrai pour les exploitants bio l'est également pour les transformateurs. Là aussi, les témoignages qui ont parsemé le Bioconvivium traduisent bien des inquiétudes. « *Nous n'avons pas réussi pour l'instant à conclure de contrats avec les producteurs car on constate une explosion des charges dans les fermes et nous n'avons pas de réponse à apporter à l'augmentation du prix de revient du lait bio*, constate le représentant d'une laiterie. *On ne sait pas gérer. Car si l'on regarde vers l'aval, nous avons l'obligation d'afficher dans les rayons des prix voisins de la concurrence... Nous sommes donc totalement démunis !* »

Le président d'Ekibio, Didier Perréol dresse lui aussi un constat teinté d'inquiétudes. « **En tant que transformateurs, nous sommes pris entre la production et la distribution, coincés entre la volonté de bien faire, de s'engager sur des filières ; et celle d'être dans le bon prix** », résume-t-il. La problématique du prix est, à ses yeux, omniprésente. « *Nous achetons la farine de châtaigne en Ardèche à des prix 20 à 25 % plus chers que celle que l'on peut trouver en Italie. Ces choix qui sont faits pourront se retrouver dans le prix de vente* ». Et de souligner le paradoxe du consommateur qui veut connaître l'origine géographique des matières premières, et donc privilégier les productions



nationales, « *tout en cherchant à payer le moins cher possible* ». Mais ce qui inquiète le plus l'entrepreneur, c'est bien l'évolution du paysage de la distribution spécialisée ces trois dernières années. « *Leurs techniques d'achat ont été profondément revues, note-t-il. Elles se rapprochent de celles de la grande distribution. Leurs acheteurs sont là pour faire pression sur nos entreprises et obtenir au meilleur prix. Cette question du prix est d'ailleurs fréquemment trop mise en avant* ».

La force des distributeurs dans les négociations

Cette problématique du prix interroge les producteurs et transformateurs bio. Elle est, au départ, un espoir : permettre enfin la mise en place de prix rémunérateurs pour les agriculteurs, vœu pieux de nombreuses filières conventionnelles. Les choses se passent effectivement bien dans certaines productions bio où les exploitants trouvent sans difficulté des débouchés et ont « la main » à l'heure des négociations.

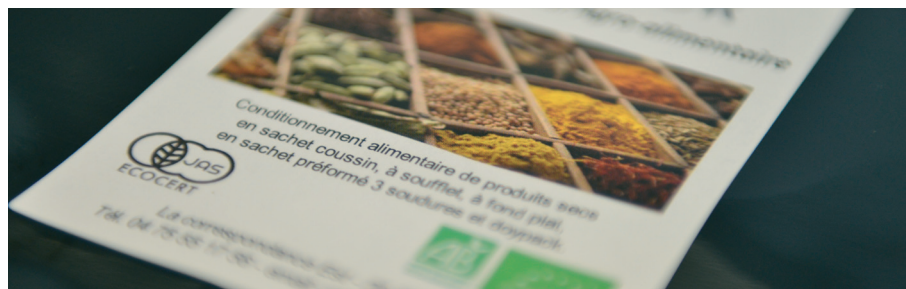
Mais les échanges animés de l'atelier « *Quels prix pour la bio ?* » ont démontré qu'il n'y avait pas là, loin s'en faut, matière à généraliser. L'économiste Patrick Mundler prévient d'ailleurs d'emblée : « **On ne peut pas s'accrocher au prix de revient comme à une référence. Il ne peut pas permettre de fixer les prix de marché** ». Dans sa volonté de reprendre la main, l'amont de la filière a mis en place des outils de calcul de ce fameux « prix de revient » de la production. La FNAB a ainsi proposé une méthode de calcul analysant, poste après poste, les différents facteurs constitutifs, en prenant en compte les charges etc. « *L'objectif premier est bien de définir un prix de vente avec une marge de sécurité par rapport au prix de revient* », explique Paul Gréco. Patrick Mundler tempère : « *Les prix de revient découlent de niveaux de productivité qui ne sont pas les mêmes selon les exploitations. Quel serait le prix de revient d'un bûcheron qui couperait ses arbres à l'Opinel ? Un bûcheron qui, en outre, dirait qu'il se trouve dans une filière équitable et qu'il convient de payer au juste prix son travail. On lui ferait rapidement comprendre qu'il n'a qu'à prendre une tronçonneuse* ». La métaphore a le mérite de la clarté : les modes de production n'étant pas les mêmes, l'aval imposera le plus souvent un alignement sur les prix de marché négociés avec les agriculteurs les plus productifs.

Même chose pour la transformation : le représentant de la laiterie ne disait pas autre chose quand il expliquait devoir s'aligner sur les étiquettes de la concurrence (et notamment des marques de distributeurs) alors même que les charges de ses producteurs s'envolaient. Pareilles situations démontrent par ailleurs que, comme dans le circuit conventionnel, c'est bien la distribution qui est en position de force au moment de la formation du prix.

Illustration avec le travail mené par Patrick Mundler sur le partage de la valeur ajoutée dans les filières bio. **Il a noté la présence d'une marge supérieure prélevée sur les produits biologiques tout au long de la filière.** *« Cela se justifie par les coûts de production plus élevés et les rendements moindres sur l'exploitation, par certains facteurs comme les coûts de collecte chez les transformateurs, indique l'économiste de l'ISARA. Mais au niveau de la distribution, je ne me l'explique pas tout le temps. Il doit y avoir parfois des stratégies de marge supérieure sur ce type de produits qui s'apparentent à des produits de luxe ».*

L'amont réfléchit à la valorisation de ses productions

Face à cette situation et à la difficulté d'obtenir un prix rémunérateur, la sphère agricole a pu se tourner vers des labels, destinés à mettre en avant la plus-value apportée aux consommateurs. Mais leur multiplication risque d'égarer le consommateur, forcément dubitatif face à plusieurs « niveaux de qualité » bio.



Autre piste : une réflexion sur **la valorisation des services rendus à la société par la production biologique** est actuellement menée. Il s'agit de tenter de justifier un prix supérieur tout à la fois à l'aval et au consommateur final. *« Il y a un tabou autour du prix de revient, estime Didier Perréol. Le secteur agricole doit aller au-delà et ne pas avoir de fausses pudeurs ».* Beaucoup de services qu'il conviendrait d'intégrer au calcul du prix ont été évoqués au fil de la journée, notamment autour des questions environnementales (qualité de l'eau par exemple) et sociales (emploi). *« Il y a des externalités et ce n'est pas uniquement le problème des agriculteurs : c'est celui de l'ensemble de la société, relève le grand témoin, Hervé Kempf. Or ce n'est pas pris en compte dans l'élaboration du prix. Les problèmes engendrés par les pesticides etc, c'est la société qui va les repayer donc pourquoi ne pas intégrer directement ce fait dans le calcul ? C'est là une grande bataille à mener ! »* Bataille incertaine auprès de l'aval, tant les négociations autour des seules spécificités purement agricoles du prix sont parfois déjà très périlleuses.

Mais ce combat est aussi un moyen de mener une nécessaire communication en direction des consommateurs, afin de leur expliquer ce qui se cache derrière les étiquettes des produits bios. Selon une étude réalisée par l'UFC Que Choisir ?, le surcoût par rapport aux produits conventionnels était en juin 2012 de 25 à 30 %.

D. Plusieurs bios, plusieurs horizons

Une filière bio qui peine à se donner un cap unique

Le secteur bio tente donc, tant bien que mal, de garder la main sur ses modes de production, sur la valorisation de ses produits par le prix. Mais il est un sujet plus large et plus décisif qui se trouve actuellement au cœur des réflexions : quel cap se fixer pour l'avenir ? Là encore, des interrogations se sont fait jour au fil de la journée. Des divergences sont bien évidemment apparues, traduisant tout à la fois la fertilité intellectuelle d'un secteur en alerte permanente, bien décidé à rester maître de sa destinée, mais aussi, revers de la médaille, une incapacité à se doter d'une ligne unique, claire et lisible.

« On constate une énorme diversité des systèmes de production, avec des signes de qualité très développés en France, estime Etienne Gangneron, chargé des questions bio à l'Assemblée permanente des Chambres d'agriculture et par ailleurs vice-président de la FNSEA. On a cette complexité en nous, qui peut, pour partie, expliquer pourquoi notre développement a un peu tardé. En Allemagne, au contraire, le consommateur ne se pose pas de question : c'est le conventionnel ou le bio. Tout cela fait notre richesse mais fait aussi qu'on a cette difficulté sur le dossier bio à tous être d'accord sur la vision à avoir ».

Il est fort à parier qu'il y aura donc, demain comme aujourd'hui, plusieurs voies de production bio, et plusieurs filières de distribution -avec, bien sûr, plusieurs paliers de prix. Lorsque Mathieu Pecqueur, le représentant de la Fédération du commerce et de la distribution (FCD) expliquait que *« le moteur chez nous, c'est répondre à la demande du client »*, impliquant ainsi implicitement la possibilité de proposer des denrées hors saison, il se place forcément sur une autre ligne que d'autres modes de distribution -notamment les circuits courts, actuellement en plein développement. Et lorsqu'il assume avoir *« un fonctionnement basé sur le marché »*, il se place en totale opposition



avec la pensée d'un Dominique Marion qui, à la tête de la FNAB, s'oppose avec force au modèle *« désastreux »* proposé aujourd'hui par la grande distribution. Malgré les appels répétés au dialogue de part et d'autre lors de la table-ronde, on a bien compris que ces deux-là n'étaient pas sur une même ligne stratégique. Faire en sorte que l'ensemble de la filière tire la bio en un même sens apparaît comme un défi de taille pour ses acteurs. Une bio qui se conjuguera donc encore au pluriel demain.

La place accordée par certains tenants de la filière aux « valeurs bio » lors des choix économiques explique une grande partie de ces divergences. Mais jusqu'à quel point la priorité « morale » doit-elle l'emporter sur les opportunités de marché ? Evoqué à plusieurs reprises au cours de la journée, **un sujet illustre bien ce questionnement : les exportations.** S'il est communément admis que les importations ne représentent pas une panacée (principalement pour leur impact environnemental et la concurrence qu'elles peuvent représenter pour les agriculteurs français), il en va différemment lorsque les flux s'inversent et que l'on vise l'exportation de nos produits. Tout d'abord, un constat est là : *« Il y a en Rhône-Alpes, des potentialités*

d'exportation hors région manifestes », relève Patrick Mundler à l'issue de son exposé sur le poids de l'offre et de la demande régional. Ces opportunités ne sont d'ailleurs pas nouvelles. Lorsqu'il présente Agribiodrôme dans l'atelier des prix, Paul Gréco se fait fort de rappeler que, parmi ses nombreuses initiatives, l'association a été à l'origine d'une « structure collective pour l'exportation en Allemagne de produits d'appel » -le pays a d'ailleurs servi de point d'accroche à la naissance d'un marché pour plusieurs productions françaises, les vins bio languedociens par exemple. Des démarches similaires sont nées dans d'autres régions. L'administratrice d'Interbio Pays-de-la-Loire et présidente du syndicat des transformateurs régional, Magalie Jost, souligne ainsi de son côté que ledit syndicat a travaillé sur un groupe export composé de six entreprises qui pouvait ainsi mutualiser leurs efforts sur cette thématique. « Nous avons invité des prescripteurs étrangers dans les Pays-de-la-Loire en jouant notamment sur l'attrait touristique de la région ». Une exportation, donc, largement assumée par des acteurs bio de différentes sensibilités. Ce qui fait dire au président d'IFOAM France, David Peyremorte, un brin ironique : « Cela me fait toujours sourire : on dit qu'on ne veut pas de la concurrence mais, par contre, quand on peut vendre notre produit à notre voisin, on trouve toujours cela exceptionnel ».

Faut-il des objectifs chiffrés ?

Cette réflexion sur les caps dont il convient de se doter prend place dans un contexte d'incertitudes renforcées pour la filière. Elle était guidée depuis plusieurs années par les objectifs du Grenelle de l'environnement (6 % de la SAU en bio en 2012, 20 % en 2020), objectifs ressentis comme trop ambitieux par certains, mais qui avaient le mérite de donner un cap. Et voilà que, la semaine précédant le colloque, le ministre de l'agriculture Stéphane Le Foll jette un pavé dans la mare. Aux Assises de la bio, on attendait de lui des précisions sur le futur plan bio de la France. Il n'évoque finalement qu'une « ambition » pour la bio française. Perplexité de bien des acteurs de la filière.

Aux oubliettes, les fameux pourcentages ? Là encore, à ceux qui appellent au réalisme et à une attention renforcée sur les transferts de pratiques vers les conventionnels (les fameux 96,5 % de SAU non bio), **d'autres ont répondu en signifiant toute l'importance qu'avait à leurs yeux la définition d'objectifs chiffrés par la puissance publique. « Les chiffrages constituent des signaux politiques importants, mobilisateurs des politiques publiques et donc des acteurs citoyens, estime Julien Adda, directeur de la FNAB. Et de cela, nous avons vraiment besoin ! »**

Le président du comité de pilotage de Biovallée, Jean Serret, tranchait pour sa part définitivement la question par un appel assumé à l'utopie. Rappelant que l'objectif affiché par Biovallée est de passer à 50 % d'agriculture biologique sur son territoire, il l'assurait : « C'est une provocation, mais c'est aussi un objectif. Il faut se fixer des objectifs utopiques. Car l'utopie, c'est ce qui nous fait nous lever le matin... »



4. Comment la bio influe sur l'évolution des territoires et de l'agriculture

A. Pourquoi une influence est possible sur les territoires

La bio est, pour les territoires qui l'accueillent, tout à la fois un vaste défi et un terreau plein de promesses. Toujours, donc, dans l'ambivalence. Un vaste défi car, comme plusieurs participants l'ont souligné, tout est parfois à construire. Les filières peuvent être inexistantes, les différents maillons ne se connaissent pas. Un terreau plein de promesses parce que le secteur porte en lui les germes d'un possible développement économique et social beaucoup plus large que la filière elle-même. **La question de l'emploi est ici en première ligne.** « *Les exploitations bio représentent 5 % des fermes françaises mais le poids humain est supérieur : il s'élève à 7 % de la main d'oeuvre agricole totale* », expose la directrice de l'Agence Bio, Elisabeth Mercier. L'idée est forte et peut marquer les esprits. Elle figure d'ailleurs parmi celles qui



ont retenu l'attention du grand témoin Hervé Kempf : « *C'est bien la preuve que ce pour quoi vous travaillez est bon pour la société et crée des emplois !* », a-t-il observé. *C'est donc une activité économique d'avenir qui peut donner du travail* ». Didier Perréol, PDG d'Ekibio, assure que la donne est similaire dans le secteur de la transformation. « *Au même titre que la production, il crée plus d'emplois en bio qu'en non bio*, explique-t-il. *L'agroalimentaire spécialisé dans les produits bio est aujourd'hui riche d'un tissu économique important*

composé de nombreuses PME ». De quoi expliquer aux consommateurs les prix du bio. L'apport de la filière à l'économie globale d'un territoire peut être réel. La question des exportations en est une autre illustration. Et au-delà de l'aspect économique, c'est toute la question du maintien des populations et, par ricochet, des services de proximité sur un espace rural qui est en jeu. En mettant en place une filière économique viable, le monde du bio participe à la lutte contre la désertification de certains territoires.

B. Les collectivités locales ont un rôle central à jouer

Pour se faire, le secteur a, dans la plupart des cas, besoin d'un accompagnement. Et sur la question, le Bioconvivium a mis en lumière toute l'importance du rôle qu'avait à jouer la sphère politique. Elle apparaît clairement au centre du jeu, élément moteur pour activer des relations commerciales, favoriser l'émergence d'acteurs, accompagner une contractualisation, mais aussi convaincre des hommes de se lancer dans l'aventure. La force de conviction découlant de l'intervention politique est essentielle. **Car, comme la conversion pour les agriculteurs, le « passage en bio » pour les différents maillons de la chaîne peut s'accompagner d'une complexification du métier des hommes qui s'engagent.** « *C'est parfois plus simple d'acheter des pommes écrasées en packs de 500 kg en Allemagne que de s'engager avec de multiples producteurs dans la zone où l'entreprise est implantée* », expose Elisabeth Mercier.

L'exemple drômois : la réussite d'Agrilocal.fr

Cet engagement humain a d'ailleurs été décisif dans la réussite d'un projet impulsé par le Conseil général de la Drôme : Agrilocal.fr. Cet outil destiné à favoriser la progression des aliments bio et locaux dans les assiettes des collégiens drômois n'aurait pu voir le jour sans l'implication du personnel scolaire. « *Pour que les choses marchent, le volontariat est indispensable*, note Gérard Chaumontet, vice-président du Conseil général. *Les intendants et les cuisiniers se sont engagés alors que la préparation des produits locaux représentait incontestablement un surcoût de travail pour le personnel et que des formations étaient nécessaires* ». Ce fut même, pour certains, le retour au sens profond de leur métier de cuisinier.



Un tel engagement humain a permis à une filière de se mettre en place, sous l'égide des politiques du Département. La démarche a eu pour base une plate-forme Internet au fonctionnement volontairement simple, destinée à mettre en relation acheteurs de la restauration collective et producteurs présents dans un cercle de proximité. Expérimentée voici 18 mois dans deux collèges, la méthode a été si concluante qu'elle a été étendue progressivement, sur la base du volontariat là aussi, à l'ensemble des établissements drômois gérés par la collectivité. De fait, **la solution répond à une problématique réelle de méconnaissance entre offre et demande**. Les gestionnaires des collèges peuvent ainsi acheter local et trouver les volumes suffisants pour composer des menus bio. Et les producteurs assurent leurs débouchés, se dégagent du poids d'intermédiaires et disposent ainsi d'une meilleure connaissance de la demande. « *L'agriculteur pourra essayer d'adapter son offre locale à un gestionnaire aux attentes spécifiques, c'est un outil qui favorise la réflexion sur sa production* », note Pierre Combes, vice-président du Conseil général de la Drôme.

La possibilité d'impulser de manière assez simple une dynamique de territoire vertueuse a d'ailleurs suscité l'intérêt d'autres collectivités. Le « modèle » Agrilocal s'exporte aujourd'hui hors des frontières du département. « *Beaucoup de collectivités se manifestent auprès de nous pour faire la même chose* », témoigne Pierre Combes. De réceptions de délégations en déplacements, les Drômois portent donc aujourd'hui leur solution aux quatre coins de la France. « *C'est un outil qui peut se décliner au niveau national* », assure Gérard Chaumontet.

La bonne idée du Conseil général illustre bien le fait que l'impulsion politique peut mettre en mouvement des acteurs qui n'auraient eu la force de structurer leurs relations par eux-mêmes. « *Le modèle drômois est le bon*, se satisfait Etienne Gangneron. *On prend là le dossier dans le bon sens. Il ne faut pas promulguer un arrêté en disant que la restauration collective doit faire 20 % à terme. C'est bien des territoires que l'impulsion doit venir. Les collectivités doivent pouvoir embrasser l'ensemble de la filière et accompagner le changement de modalités de restauration : nouveau matériel de cuisine, formation...* ».

Biovallée travaille à l'installation

Cette action politique peut également se décliner sur l'amont de la filière. Biovallée travaille à la formation des cantiniers communaux, mais la structure se penche aussi sur l'installation. Via une association, elle a ainsi proposé à plusieurs jeunes de prendre en charge des terres dans le cadre d'une pépinière d'installation agricole. Là aussi, l'impact va au-delà du secteur bio. Il s'agit de favoriser l'emploi et de maintenir des populations sur le territoire de la vallée. « *La volonté très forte du monde politique local est un facteur déterminant pour expliquer le développement de l'agriculture biologique dans cette vallée* », confirme d'ailleurs la sociologue Claire Lamine.



Les leviers des politiques locales

Le personnel politique dispose en fait d'un nombre relativement important de leviers pour, autour du développement de la bio, marquer son empreinte sur le territoire. « *Des objectifs peuvent être mis en place par des décisions politiques*, indique l'agronome Jacques Caplat. **Le soutien de l'alimentation bio aux personnes à faibles revenus, ou la question de la protection de l'eau et de la biodiversité par exemple. Il est également possible d'agir au niveau local sur les enjeux fonciers. Les collectivités peuvent par ailleurs travailler au développement des démarches collectives. Enfin, une réflexion est à mener sur le décroisement entre les agriculteurs bio et non bio d'une part, et entre les paysans et la société d'autre part** ». Le développement doit en effet, à ses yeux, « *réconcilier l'agriculture et la société* ».

Des démarches qui ne se transcrivent pas à l'échelon national

Et quand de bonnes idées émergent au niveau local, est-il possible de les transférer à l'échelon français ? **C'est l'espoir du grand témoin Hervé Kempf : « On voit au niveau des territoires une vraie capacité à changer les choses, juge-t-il. Mais il ne faut jamais oublier qu'il y a des niveaux supérieurs, des enjeux nationaux. Il faudrait donc que ce qui se fait ici soit transposé, il y a un travail de conviction à mener du "bas" vers le "haut" »**. Le « transfert » vers Paris n'a toutefois rien d'évident. Le directeur de la FNAB, Julien Adda, le confirme : « *Vous avez, ici, dans la Drôme, réussi à décroiser les politiques publiques, et c'est quelque chose que nous n'avons pas au niveau national : nous n'avons rien d' "interministériel"*. Cela semble quasiment impossible à réaliser, même avec un ministre de l'agriculture comme Stéphane Le Foll ».

Le décroisement et la multiplication des approches (économie sociale et solidaire, problématiques environnementales, éducation, alimentation, développement des territoires...) constituent pourtant, à ses yeux, des facteurs clés pour impulser un développement économique et social autour de la bio. « *Le ministre de l'agriculture ne semble pas être près à sortir le dossier « bio » de la sphère purement agricole alors que cela apparaît nécessaire pour assurer un développement territorial* », déplore-t-il. L'apport de l'approche transversale est également mis en avant par la sociologue de l'INRA, Claire Lamine : « **La question du cloisonnement des politiques publiques est un problème central. On arrive un peu à la déverrouiller au niveau local, mais pas à l'échelon national** ».

C. Les leviers d'action en dehors des politiques publiques

L'appel à la société civile

Et en dehors du politique, point de salut ? Dans son ombre, d'autres acteurs peuvent eux aussi œuvrer, sur des projets plus modestes, au développement des territoires. Plusieurs participants ont souligné l'importance que pouvait ainsi jouer la société civile. « *Elle doit se mobiliser, cela peut apporter des résultats* », estime Jacques Caplat. « **Les consommateurs peuvent prendre une importance notable. Ils impulsent parfois des circuits courts et effectuent des pressions efficaces sur les pouvoirs publics locaux pour développer, par exemple, la part de bio dans la restauration collective** », poursuit la sociologue Claire Lamine. La société civile aurait la faculté par ses stratégies d'achat ou par des demandes exprimées haut et fort d'orienter le développement d'un territoire dans telle ou telle direction.

Même analyse portée par le distributeur Didier Perréol qui a tranché le relatif consensus autour du poids de la sphère politique : « *Il ne faut pas se voiler la face, les politiques ne sont pas décideurs aujourd'hui, c'est le secteur économique qui leur impose ses choix, juge-t-il. Et face à cela, le consommateur a un rôle à jouer dans l'acte d'achat, c'est lui qui pourra faire évoluer notre société* ».



Le rôle des producteurs et transformateurs bio

Et puis, il y a aussi ces professionnels, producteurs ou transformateurs, qui entendent jouer leur rôle pour dynamiser les territoires. Leur action sera souvent plus modeste qu'une politique globale menée sur l'ensemble du territoire d'une collectivité. Elle n'en sera pas moins, en certains cas, particulièrement efficace. C'est le cas de celle portée par des transformateurs bio des Pays-de-la-Loire. Leur syndicat a ainsi cherché à faire travailler des entreprises locales. « *Nous avons créé un groupement d'achat qui avait comme ligne directrice de choisir des fournisseurs régionaux engagés dans des démarches de développement durable* », explique Magalie Jost. Une contractualisation pluriannuelle a été réalisée avec des structures intervenant dans des secteurs aussi divers que le transport, l'analyse-laboratoire, la fourniture d'étais-fourreaux ou de caisses américaines. L'opération s'est avérée gagnante pour toutes les parties prenantes : les sociétés locales ont pu développer leurs chiffres d'affaires et les entreprises bio ont fait des économies grâce à cette mutualisation des achats. Dans le même sens, en Pays-de-la-Loire comme ailleurs, des initiatives de terrain développant la structuration des filières et la communication auprès des consommateurs œuvrent à l'enracinement d'une économie de la bio, et par ricochet, favorise le développement de l'écosystème économique et social qui gravite autour.

D. La préservation de l'environnement : un exemple de transfert réussi

C'est un peu l'événement incontournable dès qu'on évoque les transferts de savoirs entre agriculteurs bio et conventionnels. Organisé par le réseau des Chambres d'agriculture, le salon Tech'n Bio est devenu une référence. Il se veut même, aujourd'hui, « international ». Et s'il a vocation à favoriser les échanges entre exploitants, il permet également de démontrer toute la complexité et la technicité de l'agriculture biologique. Ceux qui voudraient voir la bio comme une agriculture d'un autre temps portée par des néoruraux en rupture avec la société en seront pour leurs frais. Durant deux journées, des démonstrations pointues se multiplient. Elles permettent donc à la filière bio de diffuser son savoir en direction des agriculteurs conventionnels. Et c'est tout particulièrement sur le volet environnemental que les transferts sont vertueux. Un volet qui constitue bien le premier des atouts de la production biologique.

L'agriculture bio positive pour l'environnement

La science s'est intéressée à la question. Que dire de la performance environnementale de l'agriculture biologique ? L'étude a été menée par Philippe Fleury, enseignant-chercheur à l'ISARA de Lyon, membre du Réseau mixte technologique pour le développement de l'agriculture biologique. **« Sur la question environnementale, les performances de l'agriculture biologique sont en moyenne supérieures à celles de l'agriculture conventionnelle », estime-t-il. C'est tout particulièrement le cas concernant la fertilité des sols, la qualité de l'eau ou encore la biodiversité.** Ombre au tableau : la question des gaz à effets de serre fait débat. Une étude menée sur le lait en Bretagne a montré que *« la filière bio offre de meilleures performances quand les résultats sont exprimés en hectare mais équivalentes voire inférieures à celles du conventionnel quand on s'exprime en unités de produits »*, relève Philippe Fleury. La question du transport des produits bio interroge également : les « paniers paysans » sont très consommateurs en énergie. Il n'y a pas là, toutefois, de fatalité : des études ont montré que leur bilan peut être sensiblement amélioré par une meilleure organisation logistique.

Preuve de l'intérêt de la production biologique pour une meilleure préservation de l'environnement, les Agences de l'eau s'intéressent de près à son développement. *« Nous n'avons pas pour objectif de développer le bio, prévient d'emblée Jean Peytavin, chef du service Ressources en eau et pollution diffuse de l'Agence Rhône Méditerranée et Corse. Nous travaillons à la diminution des pollutions. Mais nous estimons que l'agriculture biologique constitue une solution idéale pour restaurer la qualité d'eaux dégradées ».* La structure a donc décidé de *« faire en sorte que le bio arrive sur des territoires à enjeu »*. En l'occurrence les 214 captages d'eau potable dégradés par la présence de nitrates et de pesticides. De l'argent a été mis sur la table : 13 millions d'euros d'aides sur trois ans (2009-2012) pour l'agriculture bio, dont plus de la moitié pour favoriser la conversion -sur l'équivalent de 13 200 ha.

Des transferts de pratiques vers l'agriculture conventionnelle en développement

Quant aux transferts de pratiques vers le milieu agricole conventionnel, ils se multiplient au niveau local, à en croire Yves François, membre des commissions environnement de l'APCA et de la FNSEA. « *La base, c'est le retour à l'agronomie, indique-t-il. Ce sont des pratiques qui redonnent un sens à l'activité agricole ; sens qui avait un peu été oublié* ». Sur le terrain, il assure que l'intérêt des conventionnels va crescendo pour les pratiques portées par l'agriculture biologique. « **On constate un retour des rotations en agriculture, qui s'accompagne souvent d'une utilisation optimale de la fumure organique** ». Il en veut pour preuve le développement d'une CUMA, Isère Compost. « *Nous avons débuté voici quinze ans avec un seul retourneur d'andains. Quatre sont nécessaires à notre activité aujourd'hui* ». Conclusion : « *Une fois que les éleveurs ont goûté au compost, ils ne reviennent pas en arrière !* » **D'autres techniques montent en puissance : le faux semis, la lutte biologique, mais également le désherbage mécanique.** Ce dernier est l'objet d'un intérêt notable des exploitants : les manifestations organisées par les organismes para-agricoles sur le sujet sont un succès. « *Beaucoup de conventionnels viennent alors voir comment cela fonctionne* », indique Yves François. Ce dernier estime que d'autres thématiques pourraient émerger dans l'avenir et embrasser le monde de l'agriculture dans son ensemble, à commencer par l'observation de la microbiologie des sols, actuel objet de recherches.



Au delà de pratiques précises, **c'est toute une façon d'appréhender son exploitation qui peut être transmise aux agriculteurs conventionnels. Cela concerne notamment l'acceptabilité du risque.** Elle était jusqu'alors une spécificité du secteur bio où des attaques étaient tolérées, lesquelles permettaient, par la présence de prédateurs, de développer les auxiliaires. « *Le conventionnel accepte progressivement cette part de risque* », indique Rémy Fabre, vice-président de l'Institut technique de l'agriculture biologique (ITAB). Il en veut pour preuve l'évolution des préconisations apportées par des entreprises agroalimentaires aux producteurs. « *Prenons l'exemple de la mouche de la carotte, on retrouve désormais des approches très proches de celles de la bio, sur les questions de comptage, de facteur risque ou sur la façon de contenir le vol de l'insecte*, poursuit-il. *Les industriels ont estimé, au vu des recherches menées dans le secteur de l'agriculture biologique, que ce risque était tolérable* ». Des transferts sont également même relevés jusque dans les laboratoires de la recherche variétale : « *On remarque une prise en compte de points jusqu'alors uniquement dédiés à la bio comme la façon de gérer les nutriments des sols, la prospection racinaire dans ces mêmes sols* », précise Rémy Fabre.

Alors, bien sûr, le phénomène n'est pas encore de grande ampleur. Les exploitants conventionnels s'engageant sur des chemins tracés par le secteur bio sont minoritaires. « *L'aversion au risque est un frein*, note Yves François. *Et la maîtrise de systèmes de l'agriculture conventionnelle comme les céréales, où la conjoncture est bonne, n'incite pas les exploitants à modifier leurs habitudes* ». En outre, « *tout n'est pas favorable et si facile dans le monde de la bio*, rappelle Rémy Fabre. *Nous avons des impasses techniques et des pratiques comme le labour pour lesquelles on peut vraiment s'interroger sur ce que l'on gagne et ce que l'on perd* ». **Mais cette appropriation des pratiques par le secteur conventionnel n'en a pas moins un goût de victoire pour les tenants du bio -certains parleront même d'une revanche. Elle symbolise à elle seule la reconnaissance par le modèle agricole dominant de la viabilité et du sérieux des pratiques biologiques.**

On touche là à l'un des principaux motifs d'espoir de la filière bio : sur les questions environnementales, les solutions qu'elle préconise fonctionnent et ont vocation à s'imposer au plus grand nombre. Son essor peut ainsi, au-delà du secteur agricole, être bénéfique à la société en général -ce qui est justement son grand dessein. Un motif d'espoir donc, qui appelle les acteurs de ladite filière bio à se battre pour étendre leur modèle sur les territoires. Cela doit même être, selon le grand témoin, Hervé Kempf, un combat plus vaste, pour la mise en place d'un véritable projet de société. « *Ce qui se dit là est plus large que l'agriculture biologique, n'a-t-il pas manqué de rappeler dans sa conclusion, à propos de la question des prix. Car derrière ces prix, il y a la question sociale* ». En découle, à ses yeux, une certitude : la bio peut être une solution non seulement aux problématiques environnementales, mais également aux difficultés économiques d'un territoire.

Hervé Kempf voit là une justification toute trouvée à la remise en cause d'évolutions constatées depuis plusieurs dizaines d'années, au premier rang desquelles se trouvent l'artificialisation des terres et l'exode rural. « *L'agriculture biologique est une activité économique d'avenir !* », a-t-il clamé. Et d'appeler les défenseurs du bio à assumer leur message : « *Vous développez des alternatives, et votre travail est porteur d'espoir (...). Vous ne devez pas hésiter à le dire : Nous sommes pour l'alternative et nous montrons par la pratique quotidienne qu'elle est tout à fait réaliste et possible !* » De quoi donner à ces producteurs et transformateurs du cœur à l'ouvrage. A eux, comme l'a rappelé le grand témoin, de faire connaître les voies de la réussite trouvées sur le terrain, pour démontrer au niveau national la viabilité de leur modèle et la nécessité de le promouvoir. En clair : donner à voir « ce qui marche ». Cela tombe bien : c'était précisément la vocation du Bioconvivium.